

Soyez membre d'un conseil : une ressource pour les femmes

Pourquoi être membre d'un conseil

Les gens siègent à des conseils pour diverses raisons. Parfois, ils cherchent une façon de redonner à leur communauté ou de promouvoir une cause qui les passionne. Certaines personnes y voient l'occasion de s'épanouir ou même de façonner des programmes et des politiques qui touchent un public plus large.

Siéger à un conseil procure de nombreux avantages, à la fois personnels et professionnels. Les conseils offrent souvent un milieu favorable à l'acquisition de nouvelles expériences et de nouvelles compétences.

La présente ressource traite des rouages d'un conseil, de l'importance et des avantages pour les femmes d'y siéger et des éléments à considérer avant de relever ce défi.

Représentativité des femmes

Les recherches indiquent que les femmes sont sous-représentées dans de nombreux postes de direction, y compris au sein de conseils d'administration. Il est important que les femmes participent aux conseils, car elles y apportent :

- des connaissances et des expériences différentes, ce qui élargit les contributions, les opinions, les idées et les approches;
- des perspectives uniques sur les besoins et les opinions d'une proportion importante des parties prenantes du conseil;
- de nouvelles relations.

La diversité des sexes au sein d'un conseil peut également améliorer le rendement des investissements. (Source : Catalyst)

Avantages de siéger à un conseil

Les conseils peuvent offrir des expériences enrichissantes et des retombées positives pour les femmes.

Acquisition de nouvelles compétences, expériences et connaissances

Les conseils peuvent servir d'excellent terrain d'apprentissage pour l'acquisition de compétences transférables aux autres sphères de la vie.

Ils offrent également l'occasion :

- d'acquérir une expérience pratique dans divers domaines;
- de découvrir le fonctionnement d'autres secteurs;
- de prendre des décisions qui influencent l'orientation et la gestion d'un organisme.

Renforcement des qualités de dirigeante

Assumer la présidence d'un conseil ou d'un comité est une excellente façon d'acquérir une expérience de direction et de raffermir sa confiance à diriger des groupes.

Au service de la communauté

Travailler avec des personnes aux vues similaires aux siennes est très enrichissant. Siéger à un conseil offre des possibilités de participation et de fierté communautaires, tout en vous permettant de choisir ce qui vous passionne.

Élargissement de réseaux

Les liens établis avec les autres membres d'un conseil, qui y apportent tout un éventail de connaissances et de perspectives, peuvent avoir des retombées personnelles et professionnelles positives et durables.



FAQ au sujet des conseils

Siéger au conseil d'un organisme sans but lucratif peut contribuer à promouvoir une carrière.

« C'est une excellente façon d'apprendre tout en redonnant à la communauté. La plupart du temps, on est obligé d'assumer l'un ou l'autre de ces rôles. Il est rare dans la vie qu'on ait l'occasion de remplir les deux. »

~ Linda Crompton, Présidente-directrice générale de BoardSource

Qu'est-ce qu'un conseil?

Un conseil regroupe un ensemble de membres élus ou nommés pour veiller au fonctionnement d'un organisme et garantir sa viabilité à long terme.

Les conseils portent parfois d'autres noms, comme conseil d'administration, conseil d'administrateurs, comité ou conseil des gouverneurs.

Quel est le rôle d'un conseil?

- Garantir la reddition de comptes juridique et fiduciaire
- Défendre les causes et les droits de l'organisme
- Élaborer des politiques
- Favoriser le changement
- Offrir des services
- Garantir les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs
- Garantir que les besoins des parties intéressées sont remplis par l'organisme
- Renforcer les communautés
- Recueillir des fonds
- Exercer des pressions

Qu'est-ce qui distingue le conseil d'un organisme à but « lucratif » de celui d'un organisme « sans but lucratif »?

Toutes les sociétés (à but lucratif ou sans but lucratif / à but non lucratif) doivent être régies par un conseil d'administration.

À but lucratif	Sans but lucratif
Appartient aux actionnaires	Appartient au public
Génère des fonds pour les propriétaires	Sert le public
Succès = faire un profit	Succès = répondre aux besoins du public
Les membres sont habituellement rémunérés.	Les membres sont habituellement des bénévoles.
Les sommes qui restent après les dépenses sont considérées comme des profits et distribuées aux propriétaires.	Les sommes qui restent après les dépenses sont conservées comme surplus et dépensées pour répondre aux besoins du public.
Habituellement non exonéré d'impôt (fédéral, provincial et local)	Peut être exonéré d'impôt si le gouvernement l'autorise

Quel est le fonctionnement d'un conseil?

Le fonctionnement d'un conseil dépend de sa composition, de ses rôles, de ses documents constitutifs et de ses règlements généraux (acte constitutif, statuts constitutifs ou statuts d'association).

Les conseils suivent des règles établies qui déterminent habituellement :

- leurs pouvoirs décisionnels;
- le nombre de membres et la durée de leur mandat;
- le poste et les fonctions des membres;
- l'élection ou la nomination des membres;
- la marche à suivre pour pourvoir des postes devenus vacants par irrégularité;
- les exigences, les règles et les procédures de réunion.

Quel est le rôle des membres?

Le rôle des membres varie en fonction de la taille, du type et du financement de l'organisme.

Les sociétés à but lucratif et les grands organismes sans but lucratif subventionnés sont habituellement dotés d'un personnel rémunéré qui s'occupe des activités de gestion quotidiennes, ce qui permet aux membres du conseil de se concentrer sur les dossiers de haut niveau.

De nombreux organismes sans but lucratif sont beaucoup plus petits, alors les membres du conseil assument plus de tâches relatives à la gestion quotidienne de l'organisme, en plus d'exercer des fonctions stratégiques de haut niveau. Les bénévoles peuvent assumer des tâches normalement assignées à un employé rémunéré.

Les membres du conseil :

- autorisent les décisions importantes;
- établissent les objectifs à long terme;
- finalisent les budgets et allouent les fonds;
- établissent et surveillent les normes de rendement;
- assument la responsabilité des affaires juridiques, financières et de conformité.

Qui siège au conseil?

Les conseils exigent un ensemble varié de compétences et regroupent un ensemble déterminé de fonctions.

Les membres sans fonction déterminée assistent aux réunions, se prononcent et votent sur les décisions importantes, défendent l'organisme, siègent aux comités du conseil, etc.

Les fonctions déterminées peuvent comprendre, mais non de façon limitative, ce qui suit :

Président

- Porte-parole qui assure la direction et l'efficacité du conseil
- Veille à ce que les membres du conseil participent en bonne et due forme
- Gère les réunions, la consignation des délibérations et la diffusion de l'information

Vice-président

- Aide le président et le remplace en son absence
- Joue un rôle important dans la direction du conseil

Secrétaire

- Veille à l'exactitude des dossiers du conseil
- Prépare et distribue l'ordre du jour des réunions et en rédige le procès-verbal conformément aux exigences juridiques

Trésorier

- Surveille les finances et tient le conseil au courant de la situation financière
- Présente le budget annuel aux fins d'approbation, s'occupe des vérifications annuelles, etc.
- Veille à ce que les rapports financiers soient disponibles

* Les grands conseils forment souvent des comités pour gérer différents dossiers (finances, relations publiques, etc.) et peuvent donc avoir parmi leurs membres des présidents de comité.

Le saviez-vous?

- *Plus de 40 % des sociétés publiques n'ont aucune femme au sein de leur conseil.*
- *Une proportion de 17 % des 100 principales sociétés canadiennes n'ont aucune dirigeantes.*
- *En 2007, les femmes n'occupaient que 13 % des sièges de conseil des entreprises FP500.*
- *Si la tendance se maintient, les femmes occuperont moins du cinquième des sièges de conseil en 2020.*

Source : Catalyst

Trouver le conseil qui convient

Vous pouvez choisir parmi de nombreux conseils caractérisés par une myriade de missions et d'activités. La taille, le type et l'âge d'un conseil auront une influence sur les fonctions et l'expérience de chaque membre. Si vous voulez vivre une expérience positive, il est important de trouver le conseil qui vous convient.

Lorsqu'on siège à un conseil, il faut toujours avoir les intérêts supérieurs de l'organisme en tête et souvent défendre sa cause. Il est donc important d'être passionné ou convaincu par sa raison d'être et ses objectifs.

Pour déterminer le conseil qui vous convient, il est important de comprendre ses attentes, de savoir en quoi cela vous engage et d'évaluer vos motivations et vos forces. Voici quelques questions à considérer :

- Pourquoi voulez-vous siéger à un conseil?
- Qu'est-ce qui vous passionne?
- Quelles sont vos valeurs fondamentales?
- Quels enjeux vous préoccupent dans votre collectivité?
- Combien de temps pouvez-vous y consacrer?
- Quels genres d'expériences antérieures avez-vous aimées?
- Qu'est-ce qui vous intéresse parmi les activités d'un conseil?
- Siéger à un conseil, est-ce ce qu'il vous faut?
- Voulez-vous acquérir de nouvelles compétences ou mettre à contribution votre expertise actuelle?

Il serait peut-être bon aussi de faire du bénévolat au sein d'un organisme afin de mieux connaître sa mission, sa structure et son conseil tout en déterminant si son œuvre vous passionne.

Dénicher des possibilités

La recherche de possibilités au sein d'un conseil ressemble un peu à la recherche d'emploi. Il y a plusieurs façons de chercher les débouchés et de faire connaître vos intentions.

- Parlez à votre famille, à vos amis et à vos collègues de vos intérêts et de votre intention de siéger à un conseil.
- Informez-vous auprès des groupes et des organismes d'action bénévole de votre région.
- Élargissez votre réseau. Impliquez-vous dans la collectivité et « essayez » les organismes qui vous intéressent.
- Parlez aux organismes pour lesquels vous faites du bénévolat ou des dons. Ils cherchent souvent des membres parmi les gens comme vous.
- Faites une recherche en ligne. Visitez le www.gnb.ca (Dans l'onglet Emplois, sélectionnez Les organismes, conseils et commissions, puis Afficher possibilités d'emplois.)

La plupart des conseils n'exigent pas de qualifications particulières, mais cherchent souvent des ensembles de compétences particulières (droit, finances, marketing, communications, compétences techniques).

Prête à siéger?

1re ÉTAPE

Décidez si siéger à un conseil est ce qu'il vous faut.

2e ÉTAPE

Découvrez ce qui vous passionne et ce que vous espérez obtenir en siégeant à un conseil.

3e ÉTAPE

Trouvez un conseil qui reflète votre passion, vos besoins, votre énergie, etc.

4e ÉTAPE

Posez des questions et faites vos devoirs!

Préparez-vous

Pour prendre une décision éclairée, il est bon d'obtenir des renseignements de base au sujet de l'organisme. Vous pourriez demander :

- un rapport annuel
- le procès-verbal de plusieurs réunions
- les derniers états financiers vérifiés
- des plans stratégiques à long terme
- une liste des membres du conseil avec leurs titres et affiliations
- une description des fonctions des membres
- un organigramme du conseil et du personnel
- des publications imprimées
- un cahier de presse ou tout article récent
- une brève biographie du PDG ou du directeur général
- une rencontre avec le président du conseil ou le PDG de l'organisme

La plupart des conseils ont un processus de filtrage destiné à protéger l'organisme, ses finances et son public cible. Ce processus pourrait comprendre des entrevues, la vérification de références ou une vérification du casier judiciaire. Renseignez-vous.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les conseils, visitez notre site Web au www.gnb.ca/écartsalarial.

Sources d'information ayant servi à la préparation de ce guide (janvier 2011) :

- www.boarddevelopment.org (en anglais seulement)
- www.pxw1.snb.ca/snb7001/ft/2000/2500f.asp
- www.cra-arc.gc.ca/tx/chrts/pplyng/gdc
- www.managementhelp.org (en anglais seulement)
- www.caaws.ca
- www.boardsource.org (en anglais seulement)
- www.bridgestar.org/Library/FindBoardPosition.aspx

Siéger à un conseil, est-ce ce qu'il me faut?

Posez des questions afin de mieux comprendre la raison d'être de l'organisme, son fonctionnement, la fonction que vous y exercerez et même pourquoi un poste est à pourvoir au sein du conseil.

Questions à poser au conseil :

1. Quelle est la mission de l'organisme et qui est son public cible?
2. Pourquoi voulez-vous m'avoir comme membre du conseil?
3. Quelles seront mes fonctions?
4. Combien de temps les membres du conseil doivent-ils y consacrer?
5. Qui sont les autres membres du conseil et quels sont leurs antécédents?
6. Existe-t-il une description des fonctions du conseil dans son ensemble, des comités et des membres individuels du conseil?
7. Est-ce qu'on m'orientera à l'organisme et aux fonctions des membres du conseil?
8. Quels renseignements ou soutien mettra-t-on à ma disposition pour m'aider à faire mon travail en tant que membre du conseil?
9. Quels ont été les fruits des efforts du conseil jusqu'à présent?
10. Les clients sont-ils satisfaits de l'organisme?
11. Le conseil est-il satisfait du rendement du personnel de direction? À quoi ressemblent les relations de travail entre ces deux entités?
12. L'organisme a-t-il un plan stratégique qui fait l'objet d'un examen et d'une évaluation périodiques?
13. Existe-t-il un mécanisme de vérification destiné à prévenir les conflits d'intérêts entre les membres du conseil et l'organisme?
14. Dans quelle mesure l'organisme est-il financièrement viable?
15. Les membres du conseil doivent-ils contribuer financièrement à l'organisme?
16. Le conseil a-t-il fait l'objet de litiges ou de plaintes?
17. Le conseil a-t-il une assurance pour ses membres?
18. Remboursez-vous les frais de déplacement, le stationnement ou d'autres frais accessoires?
19. Puis-je visiter l'organisme pour observer un programme de mes propres yeux?
20. Puis-je parler avec d'autres personnes qui ont fait du bénévolat au sein de l'organisme par le passé?

Questions à vous poser à vous-même :

1. Puis-je accorder la priorité à cet organisme en ce qui a trait au temps, à l'énergie et aux ressources que je devrai y consacrer?
2. Puis-je ajouter de la valeur à ce conseil? Suis-je une bonne candidate compte tenu des compétences requises ou recherchées?
3. Cet organisme m'appuiera-t-il? Est-ce que j'ai des circonstances spéciales? Répondra-t-on à mes besoins? Le conseil est-il ouvert et accueillant?
4. Quelles sont mes attentes? Seront-elles comblées?
5. Puis-je occuper ce poste avec intégrité et sans conflit d'intérêts (professionnel ou personnel)?
6. Suis-je à l'aise avec la réputation et les antécédents du directeur général?
7. Le conseil s'est-il fixé des objectifs clairs et réalisables?
8. Est-ce que j'ai à cœur la mission de l'organisme? Est-ce que je partage ses buts et ses valeurs?
9. L'œuvre de l'organisme m'intéresse-t-elle?
10. Dans quelle mesure serai-je prête à introduire d'autres personnes au travail de l'organisme?

Vous voulez en savoir plus? Communiquez avec nous!

Veillez consulter notre site Web au
www.gnb.ca/écartsalarial
ou communiquer avec nous par téléphone au
1-877-253-0266 ou par courriel
à nbwagegap@gnb.ca.